



*Liberté • Égalité • Fraternité*  
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREFECTURE DE PARIS

RECUEIL DES ACTES  
ADMINISTRATIFS SPÉCIAL  
N°75-2021-003

PUBLIÉ LE 4 JANVIER 2021

# Sommaire

## **Assistance Publique - Hôpitaux de Paris**

75-2021-01-04-003 - Arrêté de subdélégation de signature (en matière de marchés publics) de l'Agence Générale des Equipements et Produits de Santé (AGEPS) (2 pages) Page 3

75-2021-01-04-002 - Arrêté de subdélégation de signature du Pôle d'Intérêt Commun - Agence Générale des Equipements et Produits de Santé - Ecole de Chirurgie (2 pages) Page 6

## **Direction régionale des finances publiques d'Ile de France et du département de Paris**

75-2021-01-04-001 - Liste des responsables de service disposant de la délégation de signature en matière de contentieux et de gracieux fiscal prévue par le III de l'article 408 de l'annexe II au code général des impôts - JANVIER 2021 (5 pages) Page 9

## **Hôpital San Salvador**

75-2021-01-04-004 - Arrêté de délégation de signature n°2021-01 (2 pages) Page 15

## **Préfecture de Police**

75-2021-01-01-001 - Arrêté n°2021-00001 accordant délégation de la signature préfectorale au sein du cabinet du préfet de police (2 pages) Page 18

75-2021-01-04-009 - Arrêté n°DDPP 2021-001 accordant subdélégation de signature au sein de la direction départementale interministérielle de la protection des populations de Paris (3 pages) Page 21

Assistance Publique - Hôpitaux de Paris

75-2021-01-04-003

Arrêté de subdélégation de signature (en matière de marchés publics) de l'Agence Générale des Equipements et Produits de Santé (AGEPS)



**Arrêté de subdélégation de signature  
(en matière de marchés publics)**

Le Directeur du Pôle d'Intérêt Commun : Agence Générale des Equipements et Produits de Santé (AGEPS), **Monsieur Renaud CATELAND**

Vu le code de la santé publique et notamment ses articles L.6143-4, L.6143-7, L.6145-8, L.6145-9, R.6147-5, D.6143-33 à 35, R.6145-5 à 9,

Vu l'article R.6143-38 du Code de la santé publique,

Vu la loi n°86-33 du 9 janvier 1986 portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique hospitalière,

Vu l'arrêté directeurial n°2007-0280 DG du 25 octobre 2007 modifiant l'arrêté directeurial n°2006-0314 DG du 19 octobre 2006 fixant les critères de concentration ou de déconcentration des opérations de construction,

Vu l'arrêté directeurial n°2013318-0006 du 14 novembre 2013 **modifié** fixant les matières déléguées par le directeur général de l'AP-HP aux directeurs de groupes hospitaliers et aux directeurs des hôpitaux ne relevant pas d'un groupe hospitalier, au directeur de l'HAD, à certains directeurs de pôles d'intérêt commun et au directeur du centre de compétences et de services du système d'information « Patient »,

**ARRETE**

**ARTICLE 1** : Délégation de signature est donnée à

- Madame **CHARMET DELAOUTRE**, adjointe au directeur de l'AGEPS
- Monsieur **FLESSELLES**, directeur des affaires économiques et financières
- Madame **LAVIGNE**, directrice des ressources humaines non médicales et médicales et directrice déléguée du site de Nanterre
- Madame **PIGERON**, directrice des achats
- Monsieur **SABINE**, adjoint à la directrice des achats

En vue de signer, au nom du Directeur et en son absence, **les actes définis à l'article 3-A de l'arrêté directeurial n°75-2016-05-04-008 du 4 mai 2016** portant délégation de signature du directeur général de l'AP-HP.

**ARTICLE 2** : En cas d'absence ou d'empêchement de madame **PIGERON**, directrice des achats, et de monsieur Frantz **SABINE**, son adjoint, délégation est donnée à :

- Madame **PANCZER**, responsable du service d'ingénierie biomédicale
- Madame **HOLLANDER**, adjointe à la responsable du service d'ingénierie biomédicale

En vue de signer **les actes définis à l'article 3-A de l'arrêté directorial n°75-2016-05-04-008 du 4 mai 2016** portant délégation de signature du directeur général de l'AP-HP **à l'exclusion de la signature du marché.**

- A madame **GASCOIN**, responsable de la cellule marché ingénierie biomédicale et laboratoire
- Et à Monsieur **LEMAIRE**, responsable de la cellule marchés consommables

En vue de signer les actes définis à **l'article 3-A de l'arrêté directorial n°75-2016-05-04-008 du 4 mai 2016** portant délégation de signature du directeur général de l'AP-HP, **à l'exclusion du choix de l'attributaire, de la signature du marché et des autorisations dérogatoires ponctuelles aux unités opérationnelles autonomes.**

**ARTICLE 3 :** Copie du présent arrêté est transmise au Service Facturier et à la Délégation à la Coordination des Politiques d'Achat, conformément à l'article 6 de l'arrêté DG **n°75-2016-05-04-008 du 4 mai 2016** portant délégation de signature du Directeur Général de l'AP-HP au directeur du PIC AGEPS, en matière de marchés publics.

**ARTICLE 4 :** L'arrêté de subdélégation de signature n°75-2020-05-29-006 du 29 mai 2020 est abrogé.

**ARTICLE 5 :** Le présent arrêté sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de la région Ile de France, de la préfecture de Paris et de la préfecture de police.

Fait à Paris, le **04 janvier 2021**

Renaud CATELAND,

**SIGNÉ**

Directeur de l'AGEPS

Assistance Publique - Hôpitaux de Paris

75-2021-01-04-002

Arrêté de subdélégation de signature du Pôle d'Intérêt  
Commun - Agence Générale des Equipements et Produits  
de Santé - Ecole de Chirurgie



### Arrêté de subdélégation de signature

Le Directeur du Pôle d'Intérêt Commun - Agence Générale des Equipements et Produits de Santé - Ecole de Chirurgie

Vu le code de la santé publique et notamment ses articles L. 6143-7, L. 6147-1, L. 6147-6, R. 6147-1, R. 6147-2, R. 6147-5, R 6147-10 et R 6147-11 ;

Vu la loi n°83-634 du 13 juillet 1983 portant droits et obligations des fonctionnaires,

Vu la loi n° 86-33 du 9 janvier 1986 portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique hospitalière,

Vu l'arrêté directorial n°2011-0068 DG du 9 mai 2011 relatif aux missions et à l'organisation de l'Agence Générale des équipements et produits de santé – Ecole de chirurgie,

Vu l'arrêté directorial n°75-2019-11-19-003 du 19 novembre 2019 modifiant l'arrêté directorial n°75-2019-03-01-009 du 1er mars 2019 fixant les matières déléguées par le Directeur Général de l'Assistance Publique-Hôpitaux de Paris aux directeurs de groupes hospitaliers et aux directeurs des hôpitaux ne relevant pas d'un groupe hospitalier, au directeur de l'HAD et à certains directeurs de pôles d'intérêt commun,

### ARRETE

**Article 1er** : Délégation de signature est donnée à :

- **Madame Lise CHARMET DELAOUTRE**, adjointe du directeur de l'AGEPS à effet de signer tous actes énumérés par l'arrêté directorial n°2015342-0001 du 08 décembre 2015 modifiant l'arrêté directorial n°2013318-0006 DG du 14 novembre 2013 correspondant aux paragraphes A, B, C, D, E, F et G dudit arrêté ;
- **Madame Laetitia LAVIGNE**, directrice des ressources humaines non médicales et médicales et directrice déléguée du site de Nanterre à l'effet de signer tous actes correspondant à ses fonctions et uniquement pour les matières énumérées par l'arrêté directorial n°2013318-0006 du 14 novembre 2013 modifié correspondant aux paragraphes **A, B, C, G** dudit arrêté ;
- **Monsieur Cédric FLESSELLES**, directeur des affaires économiques et financières à l'effet de signer tous actes correspondant à ses fonctions et uniquement pour les matières énumérées par l'arrêté directorial n°2013318-0006 du 14 novembre 2013 modifié correspondant au paragraphe **C** dudit arrêté, **à l'exclusion de l'engagement**

des dépenses de produits de santé gérés par le Service Approvisionnement et Distribution ;

- **Le Docteur Laurent HAVARD**, Praticien Hospitalier, chef du Service Approvisionnement et Distribution, pharmacien gérant de la PUI de Nanterre, à l'effet de signer **exclusivement les engagements des dépenses de produits de santé** nécessaires à l'approvisionnement de la plateforme de distribution ;
- **Madame Sylvie PIGERON**, directrice des achats à l'effet de signer tous actes énumérés par l'arrêté directorial n°2013318-0006 du 14 novembre 2013 modifié correspondant aux paragraphes **A, B, C, E, F** et **G** dudit arrêté ;
- **Monsieur Frantz SABINE**, adjoint à la directrice des achats à l'effet de signer tous actes énumérés par l'arrêté directorial n°2013318-0006 du 14 novembre 2013 modifié correspondant aux paragraphes **C** et **F** dudit arrêté ;
- 

**Article 2** : En cas d'empêchement de **madame Laetitia LAVIGNE**, directrice des ressources humaines non médicales et médicales et directrice déléguée du site de Nanterre, délégation est donnée à **madame Carole PREVORS**, attachée d'administration, à l'effet de signer les actes prévus aux paragraphes **A, B, G** de l'arrêté directorial du 14 novembre 2013 modifié.

**Article 3** : En cas d'empêchement de **monsieur Cédric FLESSELLES**, directrice des affaires économiques et financières, délégation est donnée à **madame Colette LAUDE**, attachée d'administration et à **madame Vanessa MATRAT**, chargée de mission niveau 5, à l'effet de signer les actes prévus au paragraphe **C** de l'arrêté directorial du 14 novembre 2013 modifié à **l'exclusion de l'engagement des dépenses de produits de santé gérés par le Service Approvisionnement et Distribution** ;

**Article 4** : En cas d'empêchement du **Docteur Laurent HAVARD**, Praticien Hospitalier, chef du Service Approvisionnement et Distribution, pharmacien gérant de la PUI de Nanterre, **la même délégation** est donnée aux **docteurs Nicolas BRASSIER, Anne DARCHY et Elisabeth TROTIN**, pharmaciens du Service Approvisionnement et Distribution ;

**Article 5** : L'arrêté de subdélégation de signature n° 75-2020-05-29-005 du 29 mai du Directeur de l'Agence Générale des Equipements et Produits de Santé – Ecole de Chirurgie est abrogé.

**Article 6** : Le Directeur du Pôle d'Intérêt Commun - Agence Générale des Equipements et des Produits de Santé – Ecole de Chirurgie est chargée de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au Recueil des Actes Administratifs de la Préfecture de la Région Ile de France, Préfecture de Paris.

Fait à Paris, le **04 janvier 2021**

Renaud CATELAND,

**SIGNÉ**

Directeur de l'AGEPS



Direction régionale des finances publiques d'Ile de France  
et du département de Paris

75-2021-01-04-001

Liste des responsables de service disposant de la  
délégation de signature en matière de contentieux et de  
gracieux fiscal prévue par le III de l'article 408 de l'annexe  
II au code général des impôts - JANVIER 2021

Direction Régionale des Finances Publiques d'Île-de-France et du département de Paris

Liste des responsables de service disposant de la délégation de signature en matière de contentieux et de gracieux fiscal prévue par le III de l'article 408 de l'annexe II au code général des impôts

Paris, le 4 Janvier 2021

Nom - Prénom	Responsables des services	
<b>Services des Impôts des Entreprises :</b>		
MERON Laurence	Paris 1er	
SAMUEL Marie-Françoise	Paris 2	
GUILLIER Jean-Loup	Paris 3ème	
MARTINEAU Christophe	Paris 4ème	
RECOUPÉ Nelly	Paris 5ème	
ARRIGHI Dominique	Paris 6ème	
VERGUIN Pierre	Paris 7ème	
ARCHER Katia	Paris 8ème Champs-Elysées	
ARCHER Katia, p.i	Paris 8ème Europe Haussmann	
FROMAGEOT Patricia	Paris 8ème Rome Madeleine	
SPIRIDION Eric	Paris 8ème Roule	
FIZET Patrick	Paris 9ème	
CASTELLI Annie	Paris 10ème	
CAUVET Fatima	Paris 11ème Nord	
BOYER Philippe	Paris 11ème Ledru-Rollin	
DUMONT Olivier	<b>Paris 12ème</b>	
DELACHAPELLE Françoise	Paris 13ème	
CASTELLI Emmanuel	Paris 14ème	
TOUCHAIS Michel	Paris 15ème Est	
TAMAIN Michel	Paris 15ème Grenelle Javel	
HUBERTY Alain	Paris 16ème Sud	
SERVOZ Daniel	Paris 16ème Chaillot	
BINET Olivier	Paris 16ème Porte-Dauphine	
CHAIX Michel	Paris 17ème Ternes-Batignolles	
BASSET Stéphane	Paris 17ème Monceau Epinettes	
CASTET Jean-Pierre	Paris 18ème Clignancourt Goutte d'Or	
LEMAIRE Pascal	Paris 18ème Grandes-Carrières	0
CLAIR André	Paris 19ème	
HADDOUCHE Jean-François	Paris 20ème	

---
GUIGUES Fabienne
CARUBIA Michèle
ROBERT-MARTIN Marie-Thérèse
GUISELIN-WOLFF Marie-Rose
DUNAS Eric
TCHAM Samia
MERIGOUX Lydie
ROCHE Alain
FERRIGNO-NUNEZ Christiane
GEOFFRAY Sylvie
MAHIEUX Eric
BROCHET Françoise
PIN Odile
GABELOTEAU Hervé
MILLAUD Didier
CANO José, p.i.
BOURMIER Philippe
DURET Jean-Jacques
GROSS Jean-Yves
FOUCHER Sylvie
SERRA-SEGUI Lisa
CORBIER Stéphane
PALIX Gérard
LACROIX Pascal
AUDIBERT Laurence
GUICHARNAUD Françoise
---
AROLD Didier
AULARD Denis
AROLD Didier, p.i.
MARCAILLOU Marie-Claude, p.i
AULARD Denis, p.i
AULARD Denis, p.i
FISCHER Eve-Laurence, p.i
MARCAILLOU Marie-Claude, p.i
AROLD Didier, p.i.

---
<b>Services des Impôts des Particuliers :</b>
Paris 1er-2ème
Paris 3ème - 4ème
Paris 5ème
Paris 6ème
Paris 7ème
Paris 8ème
Paris 9ème
Paris 10ème
Paris 11ème
Paris 12ème
Paris 13ème La Gare
Paris 13ème Maison-Blanche
Paris 14ème
Paris 15ème EST
Paris 15ème <b>OUEST</b>
Paris 16ème Porte-Dauphine
Paris 16ème Auteuil
Paris 16ème La Muette
Paris 17ème Saint Petersbourg
Paris 17ème Reims
Paris 18ème Boucry
Paris 18ème Grandes Carrières
Paris 19ème Buttes-Chaumont
Paris 19ème Villette
Paris 20ème Charonne
Paris 20ème Père-Lachaise
---
<b>Services de Publicité Foncière :</b>
Paris 1er bureau
Paris 2ème bureau
Paris 3ème bureau
Paris 4ème bureau
Paris 5ème bureau
Paris 6ème bureau
Paris 7ème bureau
Paris 8ème bureau
Paris 9ème bureau

AROLD Didier, p.i.  
MARCAILLOU Marie-Claude, p.i.  
FISCHER Eve-Laurence

Paris 10ème bureau  
Paris 11ème bureau  
Paris 12ème bureau

### Services Départementaux d'Enregistrement

BOUTHIER Pascal  
HIMPENS Nadia  
SIMOENS Héroïse

Saint Lazare  
Saint Hyacinthe  
Saint Sulpice

### Brigades de vérification:

MURA William  
MERCIER FELICES Martine  
REYNAUD Isabelle  
DUPERRIER Françoise, p.i.  
MANDIN Maël  
CONTOUT Carole  
DUPERRIER Françoise  
BOUTANT Bruno  
COUDERC Sandra  
BUFORT Édith  
HERNANDO Marie-Claude  
GREEF Pascale  
SIMONOT Claire  
GUINARD Matthieu  
FADE Dièmila  
CRIMIER Agnès  
BROUAT Laurence  
MARILLER Serge  
DE MONTELLA Alain  
PERRIN Françoise  
LATUS César  
LAMBERT Didier  
VUGHT Christian  
BOST Michelle  
MESTRUDE Claire  
KUBIAK Sylvain  
  
CHARTRAIN Daniel  
BODIN Marc

1ère brigade de vérification Paris Centre  
4ème brigade de vérification Paris Centre  
6ème brigade de vérification Paris Centre  
7ème brigade de vérification Paris Centre  
9ème brigade de vérification Paris Centre  
11ème brigade de vérification Paris Centre  
14ème brigade de vérification Paris Centre  
15ème brigade de vérification Paris Centre  
2ème brigade de vérification Paris Est  
3ème brigade de vérification Paris Est  
4ème brigade de vérification Paris Est  
5ème brigade de vérification Paris Est  
7ème brigade de vérification Paris Est  
1ère brigade de vérification Paris Nord  
2ème brigade de vérification Paris Nord  
5ème brigade de vérification Paris Nord  
6ème brigade de vérification Paris Nord  
7ème brigade de vérification Paris Nord  
8ème brigade de vérification Paris Nord  
9ème brigade de vérification Paris Nord  
10ème brigade de vérification Paris Nord  
1ère brigade de vérification Paris Ouest  
5ème brigade de vérification Paris Ouest  
6ème brigade de vérification Paris Ouest  
8ème brigade de vérification Paris Ouest  
9ème brigade de vérification Paris Ouest  
10ème brigade de vérification Paris Ouest  
12ème brigade de vérification Paris Ouest  
2ème brigade de vérification Paris Sud

GAMRACY Nicole  
CHIRON Carine  
LEFORT-LEVEQUE Nathalie

AYACHE Eric  
FRANCOIS Nathalie  
BERTHIER Lucile  
FAVRE Bernard  
ROSSI Frédérique  
TARIDEC Gilles  
FAVRE Annie  
BUFFIERE Christine

---

MORGAND Jean-Michel  
SALLES Agnès  
MARTINI Isabelle  
BOISSON Sophie,  
BERGER Carmen  
BERGER Carmen, p.i  
LOUBIERE Annick  
TESTEVIDE Eliane  
LAGRENÉ Denis  
DUBOIS Frédéric  
MARTICHON Brigitte  
DELVERT-IGLESIAS Pascal  
BONNET Dominique  
LANGE Christian  
HOURY Isabelle  
CANTARELL Corinne  
RAY Laure  
DEPROST Sylvain  
SANANIKONE Ratsamy  
FAIJEAN Philippe  
ADAMOU-MBAZOA Cécile  
VOCHELET Alain

5ème brigade de vérification Paris Sud  
6ème brigade de vérification Paris Sud  
7ème brigade de vérification Paris Sud

### **Brigades Patrimoniales**

Brigade de contrôle de fiscalité immobilière BCFI 1  
Brigade de contrôle de fiscalité immobilière BCFI 2  
Brigade de contrôle de fiscalité immobilière BCFI 3  
Brigade du patrimoine et du revenu BPR 1  
Brigade du patrimoine et du revenu BPR 2  
Brigade du patrimoine et du revenu BPR 3  
Brigade du patrimoine et du revenu BPR 4  
Brigade du patrimoine et du revenu BPR 5

---

### **Pôles Contrôle Expertise**

Pôle contrôle expertise Paris 1er  
Pôle contrôle expertise Paris 2ème  
Pôle contrôle expertise Paris 3ème et 4ème  
Pôle contrôle expertise Paris 5ème/13ème  
Pôle contrôle expertise Paris 6ème  
Pôle contrôle expertise des professionnels Paris 7ème  
Pôle contrôle expertise Paris 8ème Champs-Élysées Europe Haussmann  
Pôle contrôle expertise Paris 8ème Madeleine Europe Rome  
Pôle contrôle expertise Paris 8ème R. Artois R. Hoche  
Pôle contrôle expertise Paris 9ème  
Pôle contrôle expertise Paris 10ème  
Pôle contrôle expertise Paris 11ème  
Pôle contrôle expertise Paris 12ème  
Pôle contrôle expertise Paris 14ème  
Pôle contrôle expertise Paris 15ème  
Pôle contrôle expertise des professionnels Paris 16ème Auteuil/La Muette  
Pôle contrôle expertise des professionnels Paris 16ème Chaillot/Porte Dauphine  
Pôle contrôle expertise Paris 17ème Ternes/Batignolles  
Pôle contrôle expertise Paris 17ème Plaine-Monceau/Épinettes  
Pôle contrôle expertise Paris 18ème  
Pôle contrôle expertise Paris 19ème  
Pôle contrôle expertise Paris 20ème

### **Pôles de Contrôle Revenus/Patrimoine et Fiscalité Immobilière**

VAPPEREAU Brigitte  
DUCHENE Marc  
DEFORGE Christophe  
DEVALS Philippe  
BESNARD MANGIN Caroline  
ANNEQUIN Nicole  
LE COANT Jean-Yves  
TRESARRIEU Elizabeth  
AUDRAS Cyril  
GRAVIERE Martine  
SECONDI Martine  
BENAMA Kheira

JALADY Isabelle

PERILLIER Bernard  
FEO Claude, p.i  
LAGADEC Mickaël

ROUSSEAU Cyril  
KAMINSKE Martial

Pôle de contrôle revenus/patrimoine Paris 5/14ème  
Pôle de contrôle revenus/patrimoine Paris 6/13ème  
Pôle de contrôle revenus/patrimoine Paris 7ème  
Pôle de contrôle revenus/patrimoine Paris 8ème  
Pôle de contrôle revenus/patrimoine Paris-Centre  
Pôle de contrôle revenus/patrimoine Paris 11/12ème  
Pôle de contrôle revenus/patrimoine Paris 15ème  
Pôle de contrôle revenus/patrimoine Paris 16ème Auteuil  
Pôle de contrôle revenus/patrimoine Paris 16ème Muette  
Pôle de contrôle revenus/patrimoine Paris 16ème Porte Dauphine  
Pôle de contrôle revenus/patrimoine Paris 17ème  
Pôle de contrôle revenus/patrimoine Paris 18/19/20ème

**Pôle d'évaluation des locaux professionnels (PELP)**

**Pôles de Recouvrement Spécialisé**

PRS - Parisien 1

PRS - Parisien 2

PRS DNVSF

**Centres des Impôts Fonciers**

CDIF 1

CDIF 2

SIGNÉ

Fabienne DEGORCE

Administrateur des Finances publiques

Hôpital San Salvador

75-2021-01-04-004

Arrêté de délégation de signature n°2021-01

## Arrêté de délégation de signature n°2021-01

### La Directrice de l'hôpital San Salvador

Vu le code de la santé publique et notamment ses articles L. 6143-7, L. 6147-1, R. 6143-38, R. 6147-1, R. 6147-5 et R. 6147-10,

Vu la loi n°83-634 du 13 juillet 1983 portant droits et obligations des fonctionnaires,

Vu la loi n°86-33 du 9 janvier 1986 portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique hospitalière,

Vu l'arrêté directeur n°2013318-0006 modifié du 14 novembre 2013 fixant les matières déléguées par le Directeur Général de l'AP-HP aux directeurs de groupes hospitaliers et aux directeurs des hôpitaux ne relevant pas d'un groupe hospitalier, au directeur de l'HAD, à certains directeurs de pôles d'intérêt commun,

## ARRETE

### ARTICLE 1 :

Délégation générale de signature est donnée à Madame **Marilyne TOUFFET**, Directrice adjointe, à l'effet de signer tous actes relevant de la gestion de l'hôpital San Salvador, dans le champ d'attribution de la Directrice, déterminé par l'arrêté directeur n°2013318-0006 modifié.

### ARTICLE 2 :

Délégation de signature est donnée à :

- Madame **Nelly DELLE VERGINI**, Coordinatrice générale des soins, à l'effet de signer tous les actes ressortissant des attributions de sa direction et ceci uniquement pour les matières énoncées aux paragraphes A, B et K de l'article 1 de l'arrêté n°2013318-0006 modifié ;
- Monsieur **Gérald BOST**, Attaché d'administration hospitalière et chargé des ressources humaines, à l'effet de signer tous les actes ressortissant des attributions de sa direction et ceci uniquement pour les matières énoncées aux paragraphes A, B, G et H de l'article 1 de l'arrêté n°2013318-0006 modifié ;
- Madame **Rékia BELGOMARI**, Attachée d'administration et chargée des affaires financières, à l'effet de signer tous les actes ressortissant des attributions de sa direction et ceci uniquement pour les matières énoncées aux paragraphes C et H de l'article 1 de l'arrêté n°2013318-0006 modifié ;
- Madame **Hadidja BOINA**, Attachée d'administration et chargée des affaires économiques et des services logistiques, à l'effet de signer tous les actes ressortissant des attributions de sa direction et ceci uniquement pour les matières énoncées au paragraphe C de l'article 1 de l'arrêté n°2013318-0006 modifié ;



- Madame **Florence RIVIERE-DAUCHY**, Attachée d'administration et chargée de la Qualité, Relation usagers, Associations et Communication, à l'effet de signer tous les actes ressortissant des attributions de sa direction et ceci uniquement pour les matières énoncées aux paragraphes I et J de l'article 1 de l'arrêté n°2013318-0006 modifié ;
- Monsieur **David MORGAN**, Directeur des travaux et Maintenance technique, à l'effet de signer tous les actes ressortissant des attributions de sa direction et ceci uniquement pour les matières énoncées au paragraphe C de l'article 1 de l'arrêté n°2013318-0006 modifié ;

### **ARTICLE 3 :**

Délégation de signature est donnée, dans le champ d'attribution de la Directrice de l'hôpital San Salvador déterminé par l'arrêté n°2013318-0006 modifié, pour les périodes de la garde administrative qu'ils sont amenés à assurer en application du tableau de garde, et pour tous les actes relevant de cette garde administrative :

- Madame **Marilyne TOUFFET**, Directrice adjointe,
- Monsieur **Gérald BOST**, Attaché d'administration et chargé des ressources humaines (*dans l'attente du recrutement de la Directrice des soins*),
- Madame **Hadidja BOINA**, Attachée d'administration et chargée des affaires économiques et des services logistiques,
- Monsieur **David MORGAN**, Directeur des travaux et Maintenance technique,
- Madame **Rékia BELGOMARI**, Attachée d'administration et chargée des affaires financières.

### **ARTICLE 4 :**

L'arrêté de délégation de signature n°2020-02 du 1<sup>er</sup> décembre 2020 est abrogé.

### **ARTICLE 5 :**

La Directrice de l'hôpital San Salvador est chargée de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au Recueil des actes administratifs de la Préfecture de la région d'Ile-de-France, Préfecture de Paris.

Fait à Hyères, le 4 janvier 2021



Sandrine CURNIER  
Directrice

Préfecture de Police

75-2021-01-01-001

Arrêté n°2021-00001 accordant délégation de la signature  
préfecturale au sein du cabinet du préfet de police

**arrêté n°2021-00001**  
accordant délégation de la signature préfectorale  
au sein du cabinet du préfet de police

**Le préfet de police,**

VU le code général des collectivités territoriales ;

VU le code de la sécurité intérieure ;

VU le code des communes, notamment son article L. 444-3 ;

VU le décret n° 2004-374 du 29 avril 2004 modifié relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'État dans les régions et départements, notamment son article 77 ;

VU le décret du 20 mars 2019 par lequel M. Didier LALLEMENT, préfet de la région Nouvelle-Aquitaine, préfet de la zone de défense et de sécurité Sud-Ouest, préfet de la Gironde (hors classe), est nommé préfet de police (hors classe) ;

VU le décret du 20 mars 2019 par lequel M. David CLAVIERE, préfet délégué pour la défense et la sécurité auprès du préfet de la région Auvergne-Rhône-Alpes, préfet de la zone de défense et de sécurité Sud-Est, préfet du Rhône, est nommé préfet, directeur de cabinet du préfet de police ;

VU le décret du 30 décembre 2020, par lequel M. Simon BERTOUX, conseiller référendaire à la Cour des comptes, est nommé sous-préfet, directeur adjoint du cabinet du préfet de police (classe fonctionnelle II) ;

VU le décret du 19 juillet 2019 par lequel M. Carl ACCETONE, administrateur civil, est nommé sous-préfet, chef de cabinet du préfet de police,

**ARRETE**

**Article 1**

Délégation permanente est donnée à M. David CLAVIERE, préfet, directeur de cabinet, à l'effet de signer, au nom du préfet de police, tous actes, arrêtés, décisions, conventions et pièces comptables nécessaires à l'exercice des attributions et pouvoirs dévolus au préfet de police par les textes législatifs et réglementaires à l'exclusion des arrêtés portant nomination du directeur et du sous-directeur du laboratoire central, du directeur de l'institut médico-légal, de l'architecte de sécurité en chef, du médecin-chef du service du contrôle médical du personnel de la préfecture de police et du médecin-chef de l'infirmerie psychiatrique.

## **Article 2**

En cas d'absence ou d'empêchement de M. David CLAVIERE, M. Simon BERTOUX, directeur adjoint du cabinet, est habilité à signer, au nom du préfet de police, tous actes, arrêtés, décisions, conventions et pièces comptables dans la limite de la délégation accordée par l'article 1<sup>er</sup> du présent arrêté et notamment ceux nécessaires à l'exercice des attributions dévolues au préfet de police par l'article L. 2512-7 du code général des collectivités territoriales et par les délibérations du conseil de Paris prises en application des articles L. 2122-22 et L. 2122-23 du même code.

## **Article 3**

En cas d'absence ou d'empêchement de M. David CLAVIERE et de M. Simon BERTOUX, M. Carl ACCETONE, chef de cabinet du préfet de police, est habilité à signer, au nom du préfet de police, tous actes, arrêtés, décisions, conventions et pièces comptables dans la limite de la délégation accordée par l'article 1<sup>er</sup> du présent arrêté et notamment ceux nécessaires au fonctionnement du cabinet du préfet de police.

## **Article 4**

Le directeur de cabinet est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié aux recueils des actes administratifs des préfectures de la zone de défense et de sécurité de Paris, ainsi qu'au bulletin officiel de la Ville de Paris. Cet arrêté fera l'objet d'un affichage aux portes de la préfecture de police.

Fait à Paris, le 01 janvier 2021

*Signé*

Didier LALLEMENT

Préfecture de Police

75-2021-01-04-009

Arrêté n°DDPP 2021-001 accordant subdélégation de  
signature au sein de la direction départementale  
interministérielle  
de la protection des populations de Paris

**DIRECTION DÉPARTEMENTALE INTERMINISTÉRIELLE DE LA PROTECTION  
DES POPULATIONS**

**Arrêté n°DDPP 2021-001**

**Accordant subdélégation de signature au sein de la direction départementale interministérielle  
de la protection des populations de Paris**

**Le directeur départemental de la protection des populations de Paris,**

Vu le code général des collectivités territoriales ;

Vu le code rural et de la pêche maritime ;

Vu le code de la consommation ;

Vu le code de commerce ;

Vu le code de la santé publique ;

Vu le code de l'environnement ;

Vu le décret n° 70-415 du 8 mai 1970 relatif à l'organisation sanitaire dans la ville de Paris et dans les départements des Hauts-de-Seine, de la Seine-Saint-Denis et du Val-de-Marne ;

Vu le décret n° 92-604 du 1<sup>er</sup> juillet 1992 portant charte de la déconcentration ;

Vu le décret n° 97-34 du 15 janvier 1997 modifié relatif à la déconcentration des décisions individuelles ;

Vu le décret n° 2004-374 du 29 avril 2004 modifié relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'État dans les régions et départements ;

Vu le décret n° 2009-1484 du 3 décembre 2009 relatif aux directions départementales interministérielles ;

Vu le décret n° 2010-687 du 24 juin 2010 relatif à l'organisation et aux missions des services de l'État dans la région et les départements d'Île-de-France ;

Vu l'arrêté préfectoral n° 2010-00458 du 5 juillet 2010 relatif aux missions et à l'organisation de la direction départementale interministérielle de la protection des populations de Paris ;

Vu le décret du 20 mars 2019 par lequel M. Didier LALLEMENT, préfet de la région Nouvelle Aquitaine, préfet de la zone de défense et de sécurité Sud-Ouest, préfet de la Gironde (hors classe), est nommé préfet de Police (hors classe) ;

Vu l'arrêté du 23 novembre 1979 modifié portant règlement sanitaire du département de Paris ;

Vu l'arrêté du Premier ministre du 31 mars 2011 portant déconcentration des décisions relatives à la situation individuelle des fonctionnaires et agents non titulaires exerçant leurs fonctions dans les directions départementales interministérielles ;

Vu l'arrêté du Premier ministre du 21 août 2018 portant nomination (directions départementales interministérielles), par lequel Monsieur Gilles RUAUD est nommé directeur départemental de la protection des populations de Paris ;

Vu l'arrêté du Premier ministre du 25 mars 2019, portant nomination (directions départementales interministérielles), par lequel Mme Myriam PEURON est nommée directrice départementale adjointe de la protection des populations de Paris ;

Vu l'arrêté préfectoral n° 2009-00641 du 7 août 2009 modifié relatif à l'organisation de la préfecture de police ;

Vu l'arrêté préfectoral n° 2020-1099 du 28 décembre 2020 relatif aux missions et à l'organisation de la direction des transports et de la protection du public ;

Vu l'arrêté préfectoral n° 2020-1100 du 28 décembre 2020 accordant délégation de la signature préfectorale au sein de la Direction des Transports et de la Protection du Public et des services qui lui sont rattachés ;

Vu l'arrêté préfectoral n° 2020-1101 du 28 décembre 2020 accordant délégation de signature au directeur départemental de la protection des populations de Paris,

#### **Arrête :**

**Article 1 :** En cas d'absence ou d'empêchement de M. Gilles RUAUD, directeur départemental de la protection des populations de Paris, Mme Myriam PEURON, directrice départementale de 2e classe de la concurrence, de la consommation et de la répression des fraudes, directrice départementale adjointe de la protection des populations de Paris, reçoit délégation à l'effet de signer, dans le cadre de ses attributions et compétences, les actes et décisions relatifs aux matières énumérées à l'article 1<sup>er</sup> de l'arrêté n°2020-1101.

**Article 2 :** En cas d'absence ou d'empêchement de Mme Myriam PEURON, Mme Nathalie MELIK, inspectrice générale de la santé publique vétérinaire, chef du service Sécurité et loyauté des produits alimentaires, Mme Adeline MONTCHARMONT, inspectrice de la santé publique vétérinaire, cheffe du service protection et santé animales, environnement, M. Philippe RODRIGUEZ, directeur départemental de 1ère classe de la concurrence, de la consommation et de la répression des fraudes, chef du service sécurité et loyauté des produits non alimentaires et services à la personne, Mme Nathalie JUSTON, inspectrice principale de la concurrence, de la consommation et de la répression des fraudes et M. Christophe LETACQ, inspecteur principal de la concurrence, de la consommation et de la répression des fraudes, tous deux chefs du service protection économique du consommateur et Mme Elisabeth ZANELLI, inspectrice principale de la concurrence, de la consommation et de la répression des fraudes, cheffe du service appui à l'enquête, reçoivent délégation à l'effet de signer dans le cadre de leurs attributions et compétences, les actes et décisions relatifs aux matières énumérées à l'article 1<sup>er</sup> de l'arrêté n°2020-1101.

**Article 3 :** En cas d'absence ou d'empêchement de Mme Nathalie MELIK, Mme Adeline MONTCHARMONT, M. Philippe RODRIGUEZ, Mme Nathalie JUSTON, M. Christophe LETACQ et Mme Elisabeth ZANELLI, la délégation qui leur est consentie est exercée, dans la limite de leurs attributions et compétences respectives par :

- Mme Laure PAGET, inspectrice en chef de la santé publique vétérinaire, M. Yamine AFFEJEE, inspecteur en chef de la santé publique vétérinaire, Mme Sarah EMSELLEM, inspectrice principale, et en cas d'absence ou d'empêchement de ceux-ci, par M. Daniel IMBERT, commandant divisionnaire de police, M. Eddy KASSA, vétérinaire inspecteur, Mme Rachel LARVOR, technicienne supérieure en chef de la Préfecture de police, Mme Catherine GONTIER, inspectrice de la concurrence, de la consommation et de la répression des fraudes, M. André AMRI, ingénieur de la Préfecture de police, directement placés sous l'autorité de Mme Nathalie MELIK ;
- M. Mohamed-Lotfi KHELIFA, inspecteur de santé publique vétérinaire, directement placé sous l'autorité de Mme Adeline MONTCHARMONT ;
- Mme Marie-Line TRIBONDEAU, inspectrice de la concurrence, de la consommation et de la répression des fraudes, directement placée sous l'autorité de M. Philippe RODRIGUEZ ;
- Mme Véronique AVENEL, inspectrice de la concurrence, de la consommation et de la répression des fraudes, directement placée sous l'autorité de Mme Nathalie JUSTON ;
- Mme Carine ROSILLETTE, inspectrice de la concurrence, de la consommation et de la répression des fraudes, directement placée sous l'autorité de Mme Elisabeth ZANELLI.

**Article 4 :** En cas d'absence ou d'empêchement de M. Gilles RUAUD et de Mme Myriam PEURON, M. Olivier ALLEMAND, attaché d'administration, reçoit délégation de signature à effet de signer toutes pièces comptables nécessaires à l'exercice des missions de la direction départementale de la protection des populations, dans la limite de ses attributions.

**Article 5 :** Le présent arrêté entre en vigueur le 04 janvier 2021.

**Article 6 :** Le directeur des transports et de la protection du public et le directeur départemental de la protection des populations de Paris sont chargés, chacun pour ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de Paris et de la préfecture de police, ainsi qu'au bulletin municipal officiel de la ville de Paris.

Fait à Paris le 4 janvier 2021

Pour le préfet de police,  
et par délégation,

Le directeur départemental de la protection des populations de Paris,

Signé

Gilles RUAUD